



# LIVRET D'ACCUEIL

BIENVENUE

Association Sub FM  
Radio Oz'Ondes



[WWW.OZONDES.FR](http://WWW.OZONDES.FR)

# LE MOT DU PRÉSIDENT



## Bastien CHATEL

Président de l'Association Sub-FM - Radio Oz'Ondes

---

La radio a toujours occupé une place spéciale pour moi. C'est un média qui a le pouvoir unique de nous connecter, de nous informer et de nous divertir, le tout avec une intimité inégalée.

Et parmi les différentes formes de radio, celle associative se distingue par sa liberté de contenu. Elle offre une plateforme où la créativité, la diversité des points de vue et la voix de chacun peuvent s'exprimer pleinement. C'est cette richesse de perspectives qui fait de la radio associative une source inestimable d'inspiration et de connaissance.

L'engagement associatif joue un rôle crucial dans le tissu de notre société. Les associations sont le cœur battant de notre ville, elles incarnent la solidarité, le partage et le désir de faire une différence.

C'est cette même énergie associative qui alimente les ondes de notre radio, en y apportant des voix variées et des idées novatrices.

Lorsque nous soutenons ces associations, nous soutenons notre communauté dans son ensemble.

Et comment ne pourrais-je pas évoquer mon amour pour Châtellerauld ? Notre ville, avec son histoire riche mérite sans aucun doute une radio à sa hauteur.

Une radio qui capturerait les récits locaux, qui mettrait en avant nos talents artistiques et qui créerait un espace où chaque Châtelleraudais pourrait se sentir chez lui.

# SOMMAIRE

- 01 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
- 02 GESTION ET ADHÉSION
- 03 HISTORIQUE DE LA RADIO
- 04 FONCTIONNEMENT DE LA RADIO
- 05 LE MATÉRIEL RADIO
- 06 LES CONSEILS RADIO
- 07 LES ATELIERS, ÉVÉNEMENTS DE LA RADIO

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

# 01

## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Sub FM, est une association Loi 1901 qui porte la Radio sur le territoire de Grand Châtellerault.

Son projet associatif est désigné par nos statuts par les missions suivantes :

- Promouvoir et diffuser la diversité culturelle et favoriser la parole citoyenne ;
- Créer et diffuser des émissions ;
- Pratiquer la liberté d'expression dans le respect des droits humains ;
- Soutenir l'écosystème local et valoriser les initiatives du territoire ;
- Proposer des activités d'éducation aux médias.

[Lien vers les statuts](#)

L'association dispose d'un règlement intérieur qui vise à définir les règles de fonctionnement habituel de l'association (accès aux installations, utilisation du matériel, relation entre les membres, paiement des cotisations...) et les règles disciplinaires.

[Lien vers le règlement intérieur](#)



# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

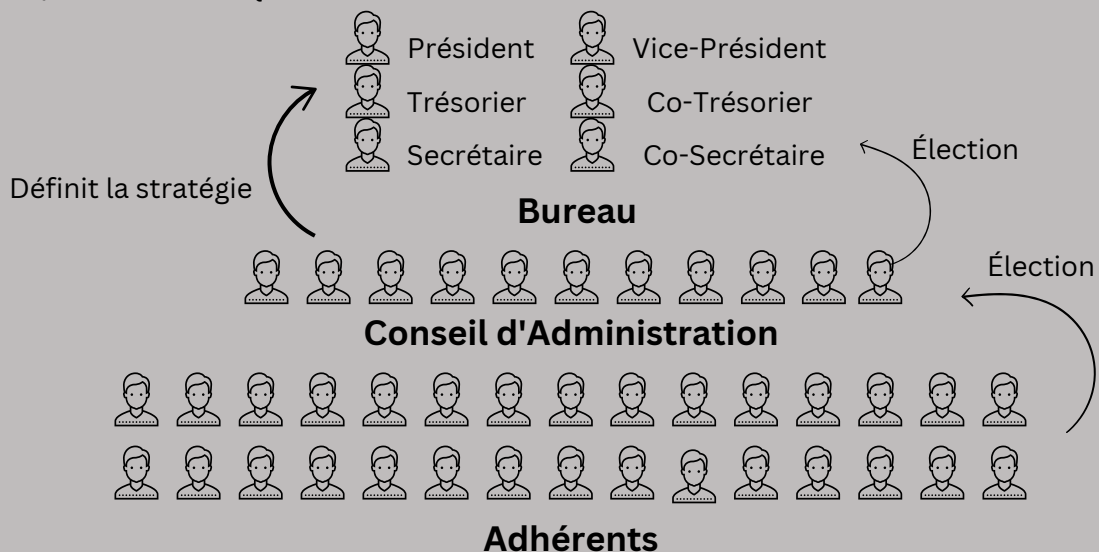
# 01

## FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Pour poursuivre ces objectifs, l'association dispose d'un bureau dont les tâches sont les suivantes :

- Organiser et administrer les actions de la radio ;
- Rechercher des subventions ;
- Suivre et gérer la trésorerie de l'association ;
- Communiquer et relayer les informations auprès des bénévoles et organismes ;
- Initier des événements sur le territoire ;
- Encourager les initiatives des membres de l'association ;
- Assurer le suivi de ses partenariats.

De façon schématique, l'association fonctionne de la manière suivante :



Radio Oz'Ondes fonctionne grâce au dynamisme de ses membres, à leur envie de créer et de proposer des actions répondant à notre projet associatif.

Toutes les initiatives sont les bienvenues, que ce soit pour donner un coup de main lors d'un événement, pour proposer un format d'atelier ou prendre en charge une activité.

Le conseil d'administration élu en assemblée générale est à l'écoute des adhérents pour les accompagner et les conseiller dans leur action.

Pensez à solliciter les membres du conseil d'administration, le soutien entre adhérents est la première richesse de l'association.

## GESTION DE L'ASSOCIATION

Les statuts prévoient que les ressources de l'association comprennent :

- Le montant des cotisations des membres ;
- Les subventions de l'État, des collectivités locales et des établissements publics ;
- Les produits des manifestations qu'elle organise ;
- Les intérêts et redevances des biens et valeurs qu'elle pourrait posséder ;
- La vente permanente ou occasionnelle de produits ou services proposés ou des prestations fournies par l'association conformes à son objet ;
- Les subventions et/ou sponsoring et/ou du mécénat d'entreprise et des fondations ;
- Les dons et les mécénats ;
- Toutes autres ressources autorisées qui ne seraient pas contraires aux lois en vigueur ;
- La gestion associative bénévole et désintéressée de l'association ;
- Contributions volontaires en nature.

Il est tenu une comptabilité conformément aux dispositions du plan comptable.

Le conseil d'Administration est à votre disposition pour répondre aux questions concernant le budget de l'association.



# GESTION ET ADHÉSION

## 02

### POURQUOI ADHÉRER ?

L'adhésion est indispensable pour tous ceux qui ont une émission et/ou qui ont une présence physique dans les locaux de la radio,

L'adhésion contribue aux recettes de l'association et participe aux frais d'assurance qui couvrent les dommages éventuels (garanties de responsabilité civile de la radio). Elle vous permet de bénéficier des formations qui sont proposées par la radio et d'un appui technique (ponctuel).

L'adhésion contribue au développement de l'association par la prise de parole lors des Assemblées Générales ainsi que la participation aux manifestations extérieures.

L'adhésion participe à la valorisation de la radio auprès des organismes de subvention, des partenaires et des collectivités. Plus nous avons d'adhérents, plus nous sommes crédibles auprès de ces organismes pour être soutenus, faire valoir nos droits et porter nos valeurs.



## LE MONTANT DES COTISATIONS ?

Conformément à notre règlement intérieur, une cotisation annuelle vous est demandée de :

> **Membre ordinaire** : Personne physique souhaitant s'impliquer au sein de l'association et/ou participer aux activités et/ou événements de l'association. Le membre ordinaire dispose du droit de vote lors de l'assemblée générale. Sa cotisation annuelle est fixée à : 15 €

> **Membre sympathisant** : Personne physique souhaitant soutenir financièrement l'association sans participer aux activités et événements de l'association en s'acquittant d'une cotisation. Le titre de membre sympathisant ne confère pas de droit particulier. Le membre sympathisant peut être convié à l'assemblée générale de l'association, il n'est ni électeur ni éligible au conseil d'administration. Sa cotisation annuelle est fixée à un minimum de 10 €

> **Partenaire** : Personne morale souhaitant utiliser les ondes du 99.7 FM pour développer une émission de radio sous couvert d'une convention de prestation régissant les modalités tarifaires du partenariat. Si les membres partenaires sont conviés à l'assemblée générale de l'association, ils ne sont ni électeurs ni éligibles au conseil d'administration. Leur qualité ne leur octroie aucun rôle actif. Sa cotisation annuelle est fixée à : 50 €

> **Membre d'honneur** : Personne physique ayant rendu de nombreux services à l'association, qui lui octroie en retour ce statut honorifique, l'exemptant de cotisation. Si le membre d'honneur est convié à l'assemblée générale de l'association, il est ni électeur, ni éligible au conseil d'administration. Le membre d'honneur a un rôle consultatif.

# HISTORIQUE DE LA RADIO

# 03

**De 1981 à 1986 :** Châtelleraut connaissait les débuts de la radio locale avec Radio Fi d' Loup qui a vu évoluer l'animateur Thierry Lecamp (animateur d' Europe 1) sur les ondes du 92 MHz.

**A partir de 2005 :** création de la Radio Arc en Ciel, portée par le foyer socioéducatif du lycée Edouard Branly, elle sera reprise par l'association Maison des Lycéens du Lycée Édouard Branly en novembre 2009. Avec une amélioration technique depuis cette date, la radio a commencé à émettre sur une fréquence temporaire accordée et renouvelée chaque année par l' Arcom et à utiliser de la musique du répertoire de la SACEM.

Elle émettra pendant 11 ans et commencera à développer son partenariat avec la radio du Lycée Berthelot.

**Le 17 décembre 2021 :** Radio Arc en Ciel, qui ne pouvait pas se positionner sur la fréquence pérenne, a éteint pour la dernière fois son émetteur et a laissé la main à l'association Sub FM pour porter le projet.

**Le 20 avril 2022 :** après avoir complété le dossier de demande de fréquence, le CSA (L'arcom) a donné l'autorisation d'exploiter, pendant 5 ans, le service de radio de catégorie A par voie hertzienne dénommé Oz'Ondes.

***"Un moment gravé dans nos mémoires !"***

**En mai 2022 :** la convention entre l'ARCOM et l'association a été signée.

**Le 1er Juillet 2022 :** Radio Oz'Ondes a commencé à émettre sur les ondes du 99.7 FM.

***Le début d'une nouvelle aventure !***



## PRÉSENTATION DE LA RADIO

Près de 4 700 fréquences sont utilisables sur la bande FM, qui s'étend de 87.5 MHz à 108 MHz.

C'est l'Autorité de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM), en liaison avec les délégations territoriales, qui délivre les autorisations d'émettre.

Le 22 avril 2022, Oz'Ondes FM a reçu l'autorisation d'exploiter la fréquence du 99.7 FM pour une durée de 5 ans en catégorie A (Service de radio associatifs accomplissant une mission de communication sociale de proximité).

La signature de la convention passée avec l'Arcom amène au respect des principes suivants (sur la base des textes légaux et conventionnels):

- Le respect de la dignité humaine ;
- La sauvegarde de l'ordre public ;
- La lutte contre les discriminations ;
- L'honnêteté et l'indépendance de l'information ;
- Le respect du droit à la vie privée.

[Lien vers la convention signée](#)

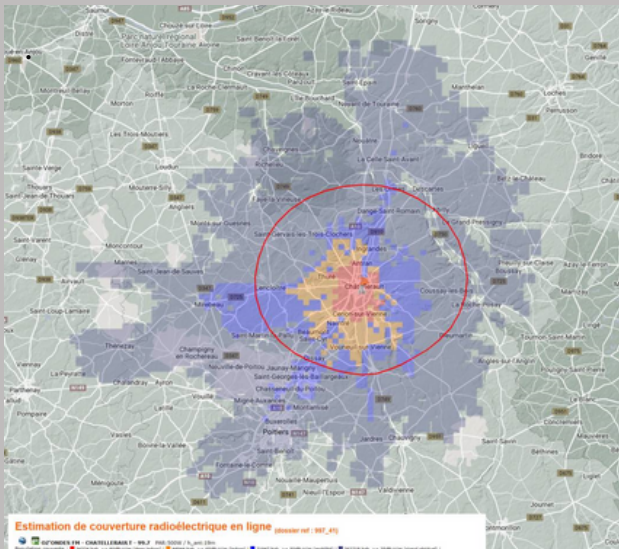


# FONCTIONNEMENT DE LA RADIO

# 04

Radio Oz'Ondes offre à ses adhérents, un moment de convivialité et de partage.

La pratique de la radio doit être et rester une source de plaisir.



## Zone de diffusion :

L'antenne et l'émetteur sont situés au Lycée Edouard Branly à Châtelleraut.

Vous pouvez nous écouter sur les ondes du 99.7 FM sur les communes du Grand Châtelleraut.

Le nombre d'auditeurs potentiels pourrait avoisiner les 60 000 personnes d'après le site Mixture.

mixture	
<b>Radio :</b>	Oz'Ondes FM
<b>Fréquence :</b>	99.7 MHz
<b>Résumé :</b>	Oz'Ondes FM émet sur <b>99.7</b> à Châtelleraut (86) depuis 2022. Entre 2010 et 2021, il y avait <b>Arc-en-Ciel (période scolaire)</b> sur 99.7 MHz avec une puissance de 100 W depuis Châtelleraut (86), Lycée Edouard Branly, 2 rue Edouard Branly.
<b>Ville :</b>	Châtelleraut (86)
<b>Format :</b>	Scolaire/Universitaire
<b>Catégorie :</b>	A (radio associative)
<b>Puissance :</b>	500 W (250/100 °), 27.0 dBW 79 W (100/250 °), 19.0 dBW
<b>Diffusion :</b>	stéréo
<b>Réseau :</b>	1 émetteurs (hors DOM-TOM et tunnels)
<b>Site :</b>	Lycée Edouard Branly, 2 rue Edouard Branly, Châtelleraut (86)
<b>Coordonnées :</b>	• minutes : 46° 48' 05.04" 0° 32' 36.6" • décimales : 46.8014 0.5435
<b>Altitude :</b>	74 m (au sommet des antennes)
<b>RDS :</b>	OZ' ONDES
<b>Historique :</b>	SchooP, la mémoire de la FM
<b>Couverture potentielle :</b>	65316 habitants (données INSEE 2017)
<b>Mise à jour :</b>	2022-05-13

Les informations présentes sur cette fiche sont issues des données communiquées par le CSA et/ou parues au Journal Officiel. Seules les informations parues dans la version papier du Journal Officiel font foi. Veuillez nous excuser pour toute erreur. © Mixture, 2020

Vous pouvez écouter la radio sur le site <https://ozondes.fr/> et podcaster les émissions sur les pages dédiées à chacune d'elle.

## LES STUDIOS



L'association dispose d'un studio radio au sein du Lycée E. Branly au 2 rue Edouard Branly à Châtelleraut.

Le lycée est un milieu protégé, l'accès aux studios est donc limité.

Les membres dirigeants de l'association doivent donner leur accord pour qu'un bénévole puisse accéder librement aux studios.

L'association accompagne et encourage les adhérents à exercer la pratique de la radio avec peu de moyen. Il suffit d'un Pc et d'un micro et c'est parti !

## BÉNÉVOLES

Un bénévole est une personne qui donne, volontairement et sans rémunération, son temps et ses capacités, au service d'une cause, d'une organisation pour accomplir une fonction ou une tâche.

Pour assurer le bon fonctionnement de la radio, l'association a besoin de bénévoles pour assurer les fonctions suivantes :

### **Les fonctions des bénévoles :**

- **Administrateur siégeant au Conseil d'Administration.**
- **Secrétaire :** Assure la gestion administrative de l'association et veille à son bon fonctionnement matériel, administratif et juridique.
  - > Gérer le fichier des adhérents.
  - > Transmettre toutes les informations.
  - > Veiller au respect des obligations statutaires.
  - > Gérer et organiser les réunions.
  - > Archiver et classer tous les documents utiles à la vie de l'association.
- **Trésorier :** Assure le suivi des encaissements, des dépenses et veille à la bonne santé économique de l'association.
  - > Encaisser les cotisations versées par les membres.
  - > Assurer le suivi des dépenses et classer les pièces justificatives.
  - > Classer et archiver les documents.
  - > Sécuriser les mouvements de fonds et les flux financiers : dépenses, remboursements de frais, investissements, salaires, etc.
  - > Gérer le compte bancaire et jouer le rôle d'interlocuteur auprès des banques.
  - > Gérer les relations financières en interne et avec les tiers.
  - > Produire et diffuser l'information financière.
  - > Participer à l'élaboration des dossiers de demande de subvention, notamment le budget prévu pour chaque projet.
  - > Établir les comptes annuels et le rapport financier.
- **Technicien polyvalent :** Effectue les travaux de dépannage et de maintenance.

- **Chargé de communication** : Développe et met en œuvre la stratégie de communication interne et externe de l'association pour attirer et fidéliser les adhérents et les partenaires.
  - > Gérer les publications et les interactions sur les réseaux sociaux.
  - > Prendre contact avec les partenaires pour développer la communication.
  - > Faire connaître la radio au plus grand nombre.
  - > Produire et diffuser les outils de promotion de la radio (affiches, flyers...).
  - > Respecter la charte graphique de l'association.
- **Technicien son** : Assure le bon fonctionnement du matériel radio.
  - > Monte, installe, et fait fonctionner l'équipement électronique qui sert à enregistrer et à diffuser des émissions.
  - > Produire des séquences sonores.
  - > Entretien du matériel radio.
  - > Assure les astreintes et la veille technique de l'émetteur.
- **Programmeur** : Assure le bon le bon déroulement de la diffusion des programmes.
  - > Sélectionner et programmer la musique répondant à la ligne éditoriale et l'esprit d'équipe.
  - > Composer la grille des programmes.
  - > Prendre contact avec les artistes.
  - > Assurer une veille musicale pour trouver les nouveautés et les hits à diffuser.
  - > Assurer le lien avec les animateurs pour programmer les émissions.
- **Animateur radio** : Captiver et fidéliser les auditeurs sur un créneau spécifique
  - > Animer assidûment une émission pendant une tranche horaire dédiée.
  - > Effectuer un travail de recherche et d'écriture afin de préparer son émission.



**Les fonctions peuvent se partager entre plusieurs membres pour assurer la pluralité et la répartition des tâches selon ses compétences et les envies de chacun.  
N'hésitez pas à proposer votre aide !**

**Chaque bénévole est libre  
de ses possibilités et de son temps**

## GRILLE DES PROGRAMMES :

La grille des programmes est le planning de répartition des émissions sur les ondes du 99.7 FM.

Elle permet de visualiser les horaires et les durées de diffusion des différentes émissions.

[Lien vers la grille des programmes](#)

## LA PROGRAMMATION MUSICALE :

Notre programmation musicale est un ensemble de musique regroupant des styles favorisant les artistes/titres peu ou pas diffusés sur les autres radios.

Elle est à la charge des programmeurs de l'association et reste à l'écoute de la sensibilité de nos auditeurs.

**Vous pouvez proposer des musiques à [ozondesfm@gmail.com](mailto:ozondesfm@gmail.com)**

## LES ÉMISSIONS :

Radio Oz'Ondes souhaite offrir aux habitants de Châtelleraut et de ses alentours, une variété d'émission proche de leur quotidien. A ce titre, nous encourageons les émissions parlant de la vie locale (Sport, événements, informations, histoires ....)

***"Les possibilités sont multiples !"***

L'association encourage tous les membres de son association à partager leurs passions, à communiquer autour d'un sujet et à promouvoir la culture.

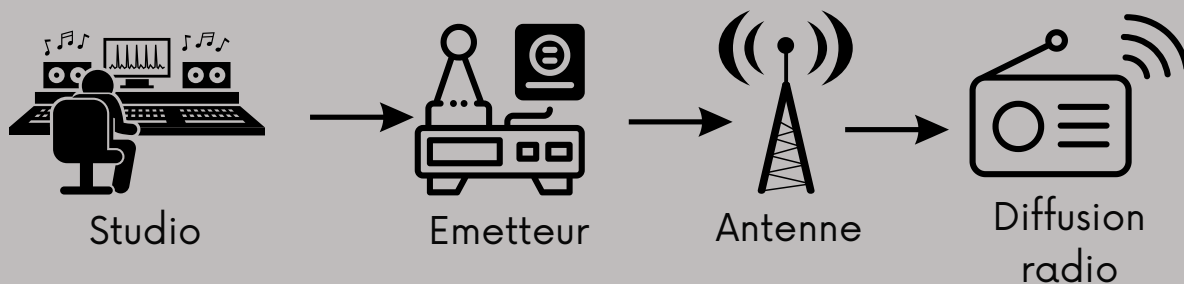
Retrouvez toutes [les émissions](#) sur le site !

Si vous avez envie de vous lancer, le conseil d'Administration reste à votre écoute pour vous aider à développer votre projet d'émission !

# MATÉRIEL RADIO 05

## QUEL MATÉRIEL EST UTILISÉ ?

Comment fonctionne la radio ?



### Produire une émission depuis les studios :

Le studio est idéal pour les émissions en direct ou pour accueillir des invités. Il dispose de 5 micros du côté des chroniqueurs et 1 micro du côté technicien.



### Produire une émission depuis la maison :

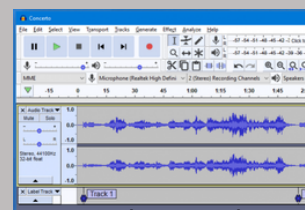
Il est tout à fait possible de s'équiper et d'enregistrer son émission depuis le confort de la maison pour moins d'une centaine d'euros :



Un micro



Un casque audio



Un logiciel

Nos techniciens peuvent vous accompagner dans le choix du matériel.

### Faire des interviews à l'extérieur :

L'association dispose d'un Tascam pour effectuer les interviews à l'extérieur, mais il est aussi possible d'effectuer les enregistrements d'interviews avec son téléphone portable (la qualité sonore est tout à fait acceptable).



Nos techniciens sont à votre disposition pour vous accompagner, vous conseiller et vous former.

# MATÉRIEL RADIO 05

## QUEL MATÉRIEL EST UTILISÉ ?

### Produire une émission depuis le plateau extérieur :

L'association dispose des moyens suffisant pour proposer un plateau extérieur.

Celui ci est composé de :

- 1 console extérieure
- 6 micros
- 6 pieds de micro
- Casques audio
- 1 ampli casque
- 1 Kakémono
- 1 ordinateur portable
- Le câblage



## LE MATÉRIEL PEUT-IL ÊTRE PRÊTÉ ?

L'association peut occasionnellement prêter son matériel aux bénévoles.

Un accord doit être formalisé par un membre du Conseil d'Administration et une fiche de prêt doit être complétée.

Nos techniciens sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

# CONSEILS RADIO 06

## Concevoir une émission de radio

### Les étapes

#### SE LANCER



##### Ecouter des exemples, Définir en équipe

- le type d'émission
- son format
- sa ligne éditoriale
- une thématique ?



##### Organiser le travail Se répartir

- les différents sujets
- les tâches
- les rôles spécifiques...



##### Enquêter, se documenter

**Faire des recherches**  
CDI, internet, enquête sur le terrain, confronter sources et idées pour trouver des angles...

#### SE PREPARER



##### Rédiger les textes

Définir :  
- les différentes séquences  
- la place des sons



##### Rédiger le plan de l'émission

trame générale du conducteur  
+ choix des musiques (jingle, virgule, tapis...)



##### Enregistrer Sélectionner des sons

interviews, micro-trottoirs, reportages, sons d'ambiance...  
**Nettoyer les sons, faire les 1ers montages**

#### FINALISER



##### S'entraîner

- travailler la diction
- ajuster le conducteur
- répéter les enchaînements



##### Enregistrer

##### "Conditions du direct"

- lancement
- rubriques/sujets
- transitions
- conclusion



##### Monter l'émission

- nettoyer avec Audacity + Intégrer sons, musique...
- écouter, corriger/reprendre



CLEMI STRASBOURG  
2015 / 2016



Diffuser en ligne

# CONSEILS RADIO 06

## Comment toucher les auditeurs ?

L'objectif d'une émission radio est de séduire les auditeurs, qui doivent se sentir interpellés.

Il importe donc de réfléchir à la manière dont on désire s'adresser à son public. Que ce soit dans la rédaction de ses textes, à la manière de s'exprimer pour évoquer des images dans l'esprit des auditeurs.



## Rédiger et structurer des textes pour la radio



Les auditeurs doivent comprendre tout de suite ce qu'ils entendent. Il est donc important d'écrire son texte pour que votre émission soit intelligible par nos auditeurs.

Ainsi, le texte doit être logique, structuré par des éléments linguistiques et les phrases doivent être simples et impactantes.

## L'auditeur ne peut pas se souvenir de tout ce qui est dit au fil de l'émission.

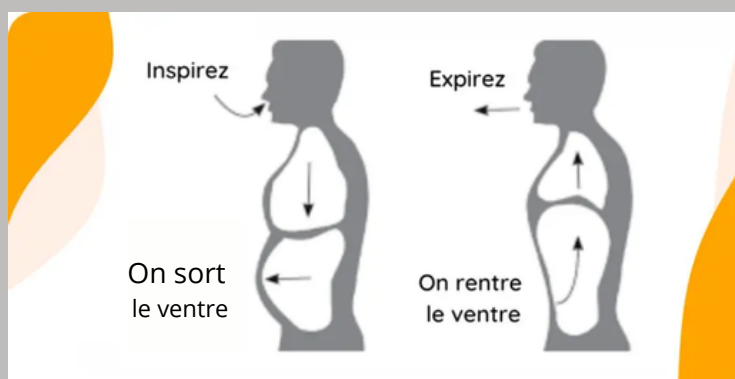
Il faut donc :

- Faire des phrases simples
- Sélectionner et réduire les informations choisies
- Se poser la question du Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ? Où ? Pourquoi ?

## Poser sa voix et ne pas oublier de respirer

La posture et la respiration sont toutes deux importantes. C'est physiologique, s'asseoir droit aide l'air à circuler.

Pratiquez des exercices de respiration :



# LES ATELIERS, ÉVÉNEMENTS DE LA RADIO 07

L'association fonctionne avec des adhérents et des bénévoles qui donnent de leurs temps dans la mesure de leurs possibilités et du temps qu'ils souhaitent mettre à disposition.

## **Aucune pression, juste le plaisir d'œuvrer pour la même cause**

Nous ne pouvons donc pas garantir la disponibilité inconditionnelle de chacun de nos membres pour initier un projet ou un événement.

**Selon la disponibilité de nos membres des activités peuvent être proposées comme :**



### **Des ateliers radio sur demande :**

Apprenez à poser votre voix, écrire vos textes, à utiliser la console...

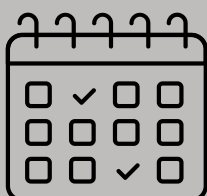
**N'hésitez pas à nous solliciter !**

### **Des moments de convivialités dans un bar :**

Afin de consolider nos relations et de partager un bon moment, nous pouvons vous proposer de venir nous rejoindre pour boire un verre et apprendre à mieux se connaître.

***Les boissons ne sont pas offertes par l'association***

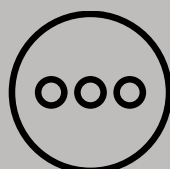
**AFTER**



### **Participer à des événements externes à l'association :**

L'association peut solliciter votre aide pour participer à des événements proposés par des organismes de la ville.

Un studio extérieur peut alors être monté pour l'occasion.



**Le reste est encore à imaginer**



# CONTACT INFORMATION

---



07 49 71 71 94



[OZONDESFM@GMAIL.COM](mailto:OZONDESFM@GMAIL.COM)



[OZONDES.FR](http://OZONDES.FR)

2 rue Édouard Brévy  
86100 CHATELLEBAULT  
05 86 16 00 93  
**Ondes**  
f i t  
@ozondesfr  
contact@ozondes.fr